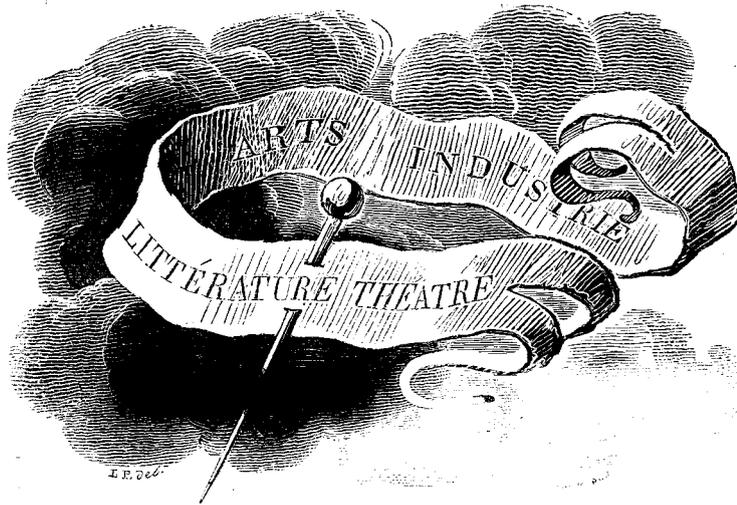


L'ÉPINGLE paraît le Jeudi et le Dimanche. Le prix de l'abonnement, qui se paye d'avance, est de 6 fr. pour 3 mois; 11 fr. pour 6 mois; 20 fr. pour l'année; 1 fr. de plus par trimestre pour les départements. Le prix d'insertion des annonces est de 20 c. la ligne, et 15 c. pour MM. les abonnés.



ON S'ABONNE, à LYON, au bureau du journal, rue de la Préfecture, n. 6, et aux librairies de MM. Baron, rue Clermont; Louis Babeuf, rue St-Dominique, et Chambet fils, quai des Célestins.

A PARIS, à l'Office-Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18.



L'ÉPINGLE,

Journal de Lyon.

QUESTION DE JOURNALISME.

Quelque désintéressé que nous soyons matériellement à la question que nous allons soulever, elle a une conséquence morale qui la fait tomber dans notre domaine.

Cette question, c'est celle du cautionnement imposé par la loi à tout journal paraissant plus de deux fois par semaine ou parlant politique. Or, il existe à Lyon un *journal politique paraissant trois fois par semaine*, et qui se trouve dispensé de fournir un cautionnement.

Pourquoi le *Journal du Commerce*, possédé, géré et rédigé par le sieur GALOIS, est-il placé audessus de la loi commune aux autres journaux, le *Censeur*, le *Courrier* et le *Réparateur*? — Pourquoi?... C'est un problème qu'on ne peut résoudre sans violer la loi organique, le principe conservateur en vertu desquels un cautionnement a été imposé à certains journaux, dont l'existence plus développée peut soulever plus d'intérêts, les agiter, les compromettre même quelquefois; alors il faut qu'une garantie matérielle soit là pour rassurer contre leurs attaques, ou réparer le tort qu'ils auraient pu causer. Ainsi donc toutes les fois qu'un journal paraît plus de deux fois par semaine ou qu'il parle politique, il y a en sa faveur présomption légale d'une garantie matérielle et positive. Mais s'il n'a point fourni cette garantie et qu'il vive sur cette présomption, il vit de la vie d'un escroc (*Code pénal*, art. 405), se donnant un titre et

une qualité qui ne lui appartient pas, et faisant sous ce manteau toutes les dupes qu'il peut faire.

Tel est le *Journal du Commerce*, feuille méprisable et généralement méprisée, il est vrai, mais qui n'en existe pas moins d'une manière illégale; feuille vénale et sans pudeur, répandant à tant d'exemplaires les sales ordures que peut seul élucubrer son propriétaire-gérant, le sieur Galois. Certes, nous sommes trop disposés à ne répondre que par le mépris aux dégoûtantes allusions faites dans cette feuille immonde, en parlant d'un journal littéraire, et à repousser du pied dans le ruisseau les insinuations nauséabondes du sieur Galois; mais cependant le venin de ce reptile fangeux s'imprime dans un journal protégé par l'autorité; et la faveur illégale couvre à la fois l'injure, d'impunité et d'encouragement! Faut-il rester muet devant cette étrange condescendance, qui tolère au moins, si elle ne soutient pas même, le *Journal du Commerce*? Faut-il rester impunément sali par le dévergondage diffamatoire d'une feuille aussi discréditée... Nous la dénonçons donc d'abord au public pour qu'il en fasse justice par le mépris; et ensuite à l'autorité, pour qu'elle en fasse justice par la loi.

Le *Journal du Commerce* a menacé le gérant de l'*Épingle* et le gérant de la *Revue de Lyon* de les traduire devant les tribunaux, en raison de l'article où le sieur Galois est gratifié d'homme taré. L'*Épingle* et la *Revue de Lyon* attendent avec impatience l'assignation

dont on les menace; mais ils attendent en vain. Telle est la tactique du sieur Galois; toutes les fois qu'il entend quelques vérités de ce genre, il parle des tribunaux, mais il se garderait bien de les rendre juges de toutes les turpitudes, il a trop peur des démêlés avec la justice.

FACÉTIES.

Discours du père Martineau sur l'Espagne, le Portugal et l'Intervention.

Lundi, quinze du mois, le père Martineau
Fut admis à l'honneur de dîner au château.
Ce Député qu'à tort on surnomme *le Père*,
N'est ni mari, ni veuf, il est célibataire,
Et l'on ne connaît pas de fruit de ses amours;
Mal à propos encore on dit : *Martineau l'ours* :
Ce n'est que par sa voix aux notes discordantes
Qu'il ressemble à *Martin*, l'ours du Jardin des Plantes,
Lorsque pour appuyer Viennet ou Fulchiron
Se gonflant sur son banc, il ronfle le mot : Bon !
Bon ! Il borne à ce mot toute sa politique,
Son talent oratoire est monosyllabique.
Ce brave homme, à la Chambre orateur peu disert,
A table est grand causeur et bavard au dessert,
Lorsque d'un bon dîner le sort le favorise :
Mieux que Bugeaud peut-être alors il improvise.
Pour exemple, voici du père Martineau
L'improvisation au dîner du château;
Tout d'un souffle il lança la suivante harangue :
Passez-lui, s'il vous plaît, quelques fautes de langue :

« Bon!... Voici mon avis *dessus* la question
De Portugal, d'Espagne et d'Intervention :
Il faut intervenir, franchir les Pyrénées,
Non point par des canons, mais par des hyménées :
A Dona Maria dire : *Prenez mon ours*.....
Pardon de l'*à propos* : c'est prenez mon Nemours.
Et : *Prenez mon Joinville* à la jeune Isabelle.
Que si dans son berceau cette reine chancelle,
Si Don Carlos triomphe, et si Valdès a fui
Devant le général..... qui se termine en *guy*,
Dites à Charles cinq : Unissons nos familles,
Prenez pour votre fils une de mes deux filles.
Si le roi Don Miguel reprend son Portugal,
Il faut lui proposer un contrat conjugal :
Prenez ma Caroline, ou bien ma Clémentine,
Enfin notre grand.... fils pourrait prendre Christine.
Sire, vous n'êtes pas un père à la façon
Du père Martineau qui mourra vieux garçon,
Et vous avez bien fait pour le repos du monde
De choisir pour épouse une femme féconde.

Par conséquent.... » Ici, de l'incorrect discours
Une toux favorable interrompit le cours ;
On se leva de table au grand regret du père
Qui ne put à loisir vider son dernier verre ;
Rentré dans le salon, l'orateur échauffé
S'assit dans un fauteuil pour prendre son café.

CH.....

Séance de clôture de la Chambre des Députés... Juin... 1835.

La session finit : tout finit ici-bas,
Même les sessions. Le *Journal des Débats*
Racontant en détail la dernière séance,
Dit : « Monsieur le ministre, ayant lu l'ordonnance
Qui clôt la session, Messieurs les Députés
Se séparent aux crix mille fois répétés..... » —
Les Débats tous les ans répètent la formule.

A propos de ces cris il faut que je calcule
Combien par chaque membre ils furent répétés :
Les Députés présents étaient dix, bien comptés,
Le Président compris; le calcul est facile :
Par le nombre de dix si vous divisez mille,
Vous obtiendrez le taux de chaque Député :
Le cri par tous les dix, cent fois fut répété.

Mais tous n'ont pas crié : retranchons de la liste,
Trois amis de Carrel, trois du parti carliste,
Et sur les ventrus seuls reportons le calcul :
Présents : Maître Dupin, sauveur de la patrie,
Le père Martineau, Fulchiron et Mahul;
Vive le Roi, par eux en quatuor se crie;
Le Président grognard ne l'a dit qu'une fois,
Les trois ventrus, chacun, donc trois cent trente-trois.

C'est beaucoup ! pauvres gens : leur zèle pour Philippe
Risque de leur donner un catharre ou la grippe.

CH...

LES GÉMONIES.

SATIRES DE MOEURS PAR LUCIEN DELAHODDE.

Cette nouvelle publication littéraire qui ne s'inspire pas seulement au foyer des passions politiques, est recommandable, comme un haut enseignement de moralité.

Le but qu'on se propose, est de réunir en un bloc tous les vices sociaux, et de les fouetter sans ménagement des verges de la satire; on nous demandera si tant de journaux critiques, si tant de livres moraux déjà parus, et qui paraissent tous les jours, n'appliquent pas constamment des remèdes aux plaies que nous voulons guérir; sans contester en aucune manière les desseins et les généreux efforts de ces écrits, nous dirons qu'un ouvrage en vers, toujours plus libre et plus hardi dans ses allures, nous paraît plus à même de sonder les profondeurs du mal, et qu'en tout cas, il vient très-bien comme corollaire, comme résumé de toutes les plaintes particulières.

Oui, mais ajoutera-t-on, on ne veut plus de vers. Le fait est que le public, à force de s'entendre répéter, par les journaux et les romans, que la poésie lui était à charge, a fini par y croire à moitié; et nous concevions qu'il y eût cru tout-à-fait, si, désertant entièrement sa noble mission, la poésie avait continué à se traîner pleurnichante et parfumée à la remorque de Lamartine : si elle avait continué à remplir de gros volumes de ses

douleurs particulières. Dans ce temps d'actualité dévorante, que fait au grave citoyen qui se consume au service de son pays les lamentations égoïstes d'un poète ; qu'il marche à la hauteur de son siècle, qu'il ose hardiment prendre sa place à la tête de l'armée civilisatrice, et alors des bravos et des couronnes lui seront jetés de toutes parts, et alors la reconnaissance des citoyens sanctionnera son noble mandat. Barthélemy a été lu avidement à trente mille exemplaires. Le jeune auteur qui a entrepris cette pénible tâche, n'a jusqu'à présent, pour se recommander à la bienveillance du public, que ses courageuses intentions et l'appât d'une gloire qu'il poursuit avec conscience et loyauté. La fougue présomptueuse de la jeunesse ne l'a point abusé sur la difficulté de son entreprise, mais cette considération ne l'a point arrêté, et il s'est mis à l'œuvre, certain d'obtenir, sinon des palmes, du moins l'estime de ses concitoyens. (Voir aux annonces.)

De la Peine de Mort.

Ce n'est point aux partis que nous allons nous adresser, c'est à la France, à la France élective, puisqu'elle seule a le pouvoir d'apporter quelque remède à la lèpre qui dévore la société. Ceux à qui nous en appelons, rejeteront bien loin l'étroitesse et le fanatisme des diverses opinions qui se heurtent et s'entredéchirent. Loin de nous, loin d'eux, loin de tous, la fièvre politique : elle est la vaste usine où fermentent la haine, le désordre, la misère !

D'abord, il s'agit de se convaincre de l'anthropophagie de ce vieil axiome qui dit : *Qui tue mérite d'être tué !* Si notre voix était l'écho d'un amour moins parfait, moins rationnel, nous crierions : Anathème, trois fois anathème, sur celui à qui sourit cette maxime anti-humanitaire.

Mais nous n'anathématisons personne ; pas même le malheureux, qui défaillant et prosterné à deux genoux sur la guillotine, repaît son cœur des paroles de consolation et d'espoir que murmure à son oreille l'apôtre de la charité !

Que ceux qui nous écoutent aient pour premier critérium : la conscience. Qu'ils se demandent s'il est moral d'avoir dans chaque ville, un homme qui s'appelle le BOURREAU ! Un homme stipendié de nos deniers pour trancher des têtes humaines !... Quel spectacle au dix-neuvième siècle ! Spectacle gratis, qui se donne en plein jour, alors que la campagne verdit sous les douces émanations du soleil ! Contraste de vie et de mort, il doit crispier le cœur de tout homme qui aime sa mère, son frère, ses amis ; de tout homme qui s'est abandonné à la plus légère affection !

Et d'ailleurs, pourquoi envoyer à la mort un misérable patient ? De quel droit nos législateurs se croiraient-ils investis pour s'arroger ainsi le privilège d'égorger

ou de faire égorger par leurs tueurs, cet homme dont le crime, peut-être, n'est que la conséquence d'une mauvaise loi qu'ils ont enfantée en un clin d'œil ?...

Dans un pays où les révolutions politiques et religieuses ont répandu tant de lumières, où l'industrie déploie ses mille bras, où la fécondité du sol réclame tant de travailleurs, n'est-ce point une épouvantable anomalie que de voir se dresser des échafauds sur lesquels *doivent rouler des têtes de par la loi !*

Et, que résulte-t-il de ces holocaustes humains ? Du sang qui fume, un peu de boue rougeâtre et suffocante, une tache hideuse sur le pavé ; et puis, des êtres de moins qui, ayant vécu, eussent travaillé et produit !

Electeurs de la France ! que les législateurs que vous choisirez fassent à jamais disparaître de notre code le monstrueux article qui met la vie des hommes en loterie. Qu'ils transforment, par leur toute puissance, l'insouciant cruauté de la magistrature en une paternité bienveillante et douce.

Regardez derrière vous, et voyez-la cette magistrature revêtue de sa belle robe de cérémonie. Sa robe, elle est rouge, toute rouge..... Ah ! c'est que le sang est rouge aussi, et où elle passe, il pleut du sang..... Les taches qu'il y imprime sont invisibles....

Et pourtant, l'humanité râle de douleur au son bruyant de ces saturnales : elle est malade, elle est épuisée, qui fermera ses plaies multipliées et profondes ?

C'est vous, électeurs ! vous qui pouvez amener dans nos institutions un changement moral, indispensable. C'est vous qui serez les nobles auxiliaires de cette phase d'un avenir vierge de sang. Vos noms seront inscrits en lettres géantes dans le livre de l'humanité. Sans hésiter, ne suivez que l'impulsion de vos cœurs, n'ayez qu'une volonté à imposer à vos candidats. Comme les hommes du passé, vous aussi vous avez un cri, un sublime cri de mort à proférer : **MORT A LA TUERIE DE PAR LA LOI ! MORT AUX ÉCHAFAUDS !!!**

ESPRIT PRIVAT.

Bibliographie.

Depuis quelque mois la capitale s'est enrichie de productions littéraires remarquables au plus haut degré. Nous citerons en première ligne *la Revue de France*, dont les trois premières livraisons donnent les plus belles espérances pour l'avenir de cette publication utile. La province pourra puiser là des ressources qui l'aideront dans son but de décentralisation. C'est un esprit largement national qui nous a semblé inspirer *la Revue de France*, et nous signalons cette œuvre estimable aux amateurs de la bonne et profitable littérature.

(Voir aux annonces.)

Chronique théâtrale.

Depuis qu'un certain journal s'est posé l'aristarque, quand même, de la Direction et des artistes qui ne sont pas ses abonnés, on serait tenté de penser que les destinées du théâtre, à Lyon, sont à jamais éteintes, si toutefois on pouvait ajouter le moindre crédit aux jugemens formulés par un si digne censeur, *le Journal du Commerce*, criant de son propre aveu à chaque article : *Abonne-toi, ou je te tue!* Et à la Direction : *Achète mon silence, ou je te diffame.* Cependant cet aboiement continuel d'un dogue qui a faim, étourdit le public et impressionne même quelques niais qui ont le cœur et l'esprit dans les oreilles seulement, et *le Journal du Commerce* fait tant de bruit ! heureusement pour la Direction que ce n'est que du bruit sans résultat et sans effet. L'opinion sur ce malheureux journal anonymement subventionné est telle, que tout ce qu'il pourrait dire de juste et de raisonnable par l'organe du collaborateur désintéressé qui traduit sa bile en français, reste incompris ou suspect ; de sorte que le plus grand service que *le Journal du Commerce* puisse rendre à la Direction, c'est d'en écrire du mal, car on peut dire des faveurs du sieur Galois : *Timeo Danaos et dona ferentes*, que nous traduisons pour l'intelligence du susdit : *Je crains le Journal du Commerce et ses éloges.*

Mais laissons le *Poussah* se dandiner dans sa feuille fangeuse, et voyons le théâtre tel qu'il est. Une précipitation louable, sans doute, dans son objet, mais malheureuse dans ses conséquences, a fait mettre en scène *Robert le Diable*, alors que la plupart des artistes, fatigués par un service non suspendu et par des répétitions successives, étaient privés de leurs moyens les plus puissans, si nécessaires pour l'exécution de cette œuvre hérissée de difficultés ; aussi l'exécution a-t-elle manqué sous tous les rapports, et l'orchestre surtout qui n'avait pas eu assez de temps pour s'harmoniser avec les différentes voix de l'opéra, l'orchestre a considérablement failli en cette circonstance. M. Provence a donc eu le tort de se laisser entraîner par un zèle inconsideré : quatre jours plus tard, et la reprise de *Robert le Diable* était digne des beaux jours de ses premières représentations. Convenons que ce n'est au surplus qu'un échec bien facile à réparer, et tout nous porte à croire que très-incessamment nous reverrons *Robert le Diable* reparaitre aussi beau qu'il fut jamais. L'indisposition de M^{me} Déran court, qui seule a soutenu de toute la puissance de son talent la mauvaise fortune de la première représentation, retardera encore nos plaisirs de quelques jours.

Depuis *Robert* nous avons eu *le Comte Ory*, *Fiorella*, *la Dame Blanche*, et dans tous ces ouvrages, Sylvain nous a paru préluder dignement à la grande tâche que lui impose le rôle de *Robert*. M^{lle} Dominique, remise un peu de cette appréhension qui paralyse ses moyens, remplira, nous n'en doutons pas, son emploi d'une manière

très-satisfaisante. Nous conseillons à M. Durbec de dépouiller sa physionomie de cet air de préoccupation qui nuit souvent aux intentions de son rôle ; ce jeune artiste a des moyens précieux qu'il doit s'attacher à diriger avec goût.

Nous attendons le drame et la comédie avec M^{me} Meynier, dit-on ; qu'ils viennent donc arracher à un repos mortel, Valmore, Duprez et le peu de sujets qui attendent de donner signe de vie, et les débutans et débutantes qui sont en suspens.... M. Provence mérite de graves reproches du public sur ce point, et il a compromis ses intérêts plus qu'il ne pense.

Le Gymnase qui avait éprouvé pour *la Nonne sanglante* le même échec que le Grand-Théâtre pour *Robert*, le Gymnase vient de se relever ; vendredi, *la Nonne sanglante* a été représentée avec un luxe d'accessoires et de décors, qui sans doute attireront la foule aux représentations suivantes.

Un jeune premier, M. Gustave, a fait un début dans le rôle d'*Henry* de *la Chanoinesse*. Ce jeune homme, dont la prononciation est un peu diffuse, a de la chaleur, du naturel, des gestes assez justes quand ils n'envahissent pas tout le corps ; quoiqu'ayant peu de voix, il dit bien le couplet. Nous verrons aux débuts suivans.

Mardi prochain, grande solennité au bénéfice de Barqui, l'acteur Benjamin du public, parce qu'il le fait rire à bon droit. Le spectacle choisi par le bénéficiaire ne pouvait être que des plus piquans ; *Raoul Barbe-Bleue* pièce féerie-comique, *Mathilde ou la Jalousie*, et *Théobald ou le retour de Russie*. Trois pièces dans lesquelles, Barqui jouera. C'est assurer du rire pour toute la soirée.



ANNONCES.

LES GÉMONIES.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

Cet ouvrage paraîtra par livraison d'une demi-feuille in-8° de huit pages d'impression. Chaque livraison ornée d'une vignette, et contenant une satire de mœurs, de 160 à 180 vers, coûtera vingt-cinq centimes. Il en paraîtra trois par mois ; vingt-cinq livraisons formeront un beau volume in-8°, qui sera remis aux souscripteurs au prix de 5 francs, au lieu de 5 fr. 25 cent. auquel il reviendra par livraisons détachées. MM. les souscripteurs recevront aussi avec la dernière livraison, la feuille du titre avec une jolie couverture imprimée.

Les personnes qui réuniront six souscriptions auront droit à un septième exemplaire.

La première livraison a paru le 25 juin.

ON SOUSCRIT :

À LYON, au bureau du journal *l'Épingle*.

La Revue de France paraît le 5 de chaque mois par livraison de trois ou quatre feuilles d'impression, format in-4°, avec une belle couverture.

Prix pour les départemens : 15 fr. pour un an, et 8 fr. pour six mois. On souscrit au bureau du journal *l'Épingle*.